



L'an deux mille dix-huit et le dix-neuf septembre à vingt heures trente le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le quatorze septembre deux mille dix-huit, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul ECKENFELDER.

Gilles VAVRILLE est élu secrétaire de séance.

Présents : MM. ECKENFELDER, BRIAND, VAVRILLE, ALBERT, KREMER et GENTIT et Mmes LECLERC, LANGLOIS et VIMBERT.

Absents : Mme FEY qui a donné procuration à M. ECKENFELDER, Mme SUTTER qui a donné procuration à M. BRIAND, Mme SANDRAS qui a donné procuration à Mme VIMBERT, M. CARSIGNOL qui a donné procuration à M. KREMER.

Ordre du jour :

- 105 (7.1) Décisions modificatives ;
- 106 (1.6) Travaux rue de la Forêt : LVRD ;
- 107 (3.2) Cession de terrains communaux ;
- 108 (9.1) Caveaux cimetière.

105 (7.1) Décisions modificatives :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour, 1 contre), décide d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

Dépenses de fonctionnement :

- Article 021 "Virement à la section d'investissement" : + 17 000 €

Recettes de fonctionnement :

- Article 6419 "Remboursement sur rémunérations du personnel" : + 10 500 €
- Article 7381 "Taxe additionnelle aux droits de mutation" : + 6 500 €

Dépenses d'investissement :

- Opération 10036 " Travaux terrains de tennis" article 2315 "Installations, matériel et outillage" : + 17 000 €

Recettes d'investissement :

- Opérations financières article 021 "Virement de la section de fonctionnement" : + 17 000 €

106 (1.6) Travaux rue de la Forêt : LVRD :

Lors de la séance du 22 novembre 2017, le Conseil Municipal a accepté la candidature et l'avant-projet sommaire proposé par LVRD concernant les travaux rue de la Forêt, mais dans la délibération seul l'avant-projet sommaire a été mentionné.

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (13 pour), décide de retenir la candidature de LVRD pour la maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Forêt et autorise le Maire à signer les documents y afférents.

107 (3.2) Cession de terrains communaux :

M. Aimé Gentit, étant impliqué par ce point, quitte la séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour) donne son accord pour vendre à M. et Mme Gentit Aimé une partie du terrain situé devant leur parcelle (section 1



parcelle 186) pour un montant de 1 000 € et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches et signer les papiers afférents à cette affaire.

108 (9.1) Caveaux cimetière :

La Commune a fait réaliser la construction au cimetière d'une cave-urne de 0.80 m x 0.80 m pour un montant de 500 € HT et de 3 caveaux de 2 places pour un montant de 945 € HT par caveau.

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (13 pour), décide refacturer ces travaux en sus du tarif de la concession, à savoir :

Emplacement G5b3 : cave-urne à 500 € et emplacements G5b5, G5b6 et G5b7 : caveaux à 945 €.

Liste des délibérations du 19 septembre 2018 :

- 105 (7.1) Décisions budgétaires - Décisions modificatives ;
- 106 (1.6) Maîtrise d'œuvre - Travaux rue de la Forêt : LVRD ;
- 107 (3.2) Aliénations - Cession de terrains communaux ;
- 108 (9.1) Autres domaines de compétences des communes - Caveaux cimetière.

*Fait et délibéré en séance,
Les Conseillers Municipaux*

ALBERT Jean

BRIAND Jean-Claude

CARSIGNOL Jean

ECKENFELDER Jean-Paul

Absent

FEY Sandrine

GENTIT Aimé

KREMER André

LANGLOIS Brigitte

Absente

LECLERC Jeanine

SANDRAS Sandrine

SUTTER Blandine

VAVRILLE Gilles

Absente

Absente

VIMBERT Eve